



**Secrétariat général
Délégation à la mobilité et aux carrières**

**78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de mobilité

SG/DMC/2021-311

29/04/2021

Date de mise en application : 29/04/2021

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 29/05/2021

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : Vacances de postes de directeurs adjoints (DDI adjoints) :
- DDETSPP adjoint de la Corrèze ; DDETS adjoint de Saône-et-Loire ; DDPP adjoint de l'Aisne.

Destinataires d'exécution

DRAAF
DAAF
DDT(M)
DD(CS)PP

Au Journal Officiel paraissent périodiquement les appels à candidatures pour les postes de directeurs et directeurs adjoints (DDI et DDI adjoints). Afin de consolider la connaissance de cette information, il a été décidé que BO AGRI en soit un relais complémentaire.

Est paru :

En DDE(TS)PP

- *Le poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDETSPP de la Corrèze)*

Journal officiel du 29/04/2021 (Texte n° 93)

- *Le poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDETS de Saône-et-Loire)*

Journal officiel du 29/04/2021 (Texte n° 94)

En DD(CS)PP

- *Le poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDPP de l'Aisne)*

Journal officiel du 29/04/2021 (Texte n° 95)

Pour connaître le délai et l'échéance de dépôt des candidatures, le descriptif du poste, la forme et le contenu du dossier de candidature ainsi que les différents contacts à prendre, se reporter au texte du Journal Officiel concerné cité ci-dessus.

**La déléguée à la mobilité et
aux carrières**

Claudine LEBON